

CSET Connections Infolettre



N'oubliez pas de
consulter le [calendrier
scolaire modifié](#) !

Janvier/Février 2021

No. 5 – Volume 1

Dans cette édition!

La semaine des
enseignantes & des
enseignants 2

Campagne de sécurité
en transport scolaire 2

Semaine de
prévention du suicide 3

Journées de la
persévérance scolaire 3

Mise à jour COVID-19 4

Programme de
tutorat 5

La période d'inscription de la commission scolaire Eastern Townships bat son plein!

Du 25 janvier au 12 février 2021, les parents qui inscrivent leur enfant pour la première fois à la commission scolaire Eastern Townships (CSET) sont invités à appeler l'école [primaire](#) ou [secondaire](#) la plus près de chez eux pour prendre rendez-vous afin d'inscrire leur enfant. Cette année, avec les mesures supplémentaires mises en place en raison de la pandémie, les nouvelles inscriptions se feront sur rendez-vous seulement.

En ce qui concerne les élèves déjà inscrits dans une école de la CSET, la réinscription se fera en ligne via le portail de [réinscription MOZAÏK](#) du 1^{er} au 12 février. Les parents des écoles primaires pourront également inscrire leur enfant aux services de garde.

La sélection des cours au niveau secondaire aura lieu plus tard. Veuillez surveiller les mises à jour pour l'école secondaire de votre enfant.

La semaine de enseignantes et des enseignants 1er au 7 février 2021

Au cours de la première semaine de février, nous célébrerons la 27^e Semaine des enseignantes et des enseignants au Québec, sous le thème :

« Merci de former le Québec de demain! ».

Le conseil des commissaires et les administrateurs de la commission scolaire Eastern Townships (CSET) reconnaissent l'importante contribution des enseignantes et des enseignants qui fournissent le meilleur environnement éducatif possible aux élèves.

À ces personnes dévouées, nous profitons de la Semaine des enseignantes et des enseignants pour les remercier du fond du cœur!

Cette semaine se veut une occasion de saluer l'engagement remarquable des enseignantes et des enseignants qui travaillent à la réussite éducative des élèves du Québec tout en contribuant au développement de notre société

Du **1er au 7 février 2021**, nous célébrons **la Semaine des enseignantes et des enseignants**, ces personnes dans nos écoles/centres qui font plus que jamais une différence dans la vie d'un élève!

L'enseignement n'est pas seulement une profession, mais une vocation!

Pourquoi ne pas profiter de cette semaine pour communiquer avec un enseignant ou un autre éducateur qui a fait une différence dans la vie de votre enfant!

Campagne de sécurité en transport scolaire 1^{er} au 12 février

Chaque jour, des milliers d'élèves de la CSET sont transportés en toute sécurité à destination et en provenance de l'école.

Du 1^{er} au 12 février, c'est la Semaine de la sécurité en transport scolaire partout au Québec, une période de l'année pour rappeler à tout le monde l'importance d'être prudent près des zones scolaires et adopter un comportement sécuritaire dans les autobus scolaires.

Organisée par la Fédération des transporteurs par autobus chaque année, la campagne s'adresse aux conducteurs, conductrices et aux élèves des écoles primaires et secondaires.

Le thème, « M'as-tu vu? », rappelle aux conducteurs et conductrices d'être extrêmement vigilants autour des autobus scolaires et aux élèves l'importance de s'assurer d'être visibles non seulement par leur conducteur d'autobus, mais aussi par les autres usagers de la route.

Chaque année, la fédération développe des activités, des vidéos et mène une campagne promotionnelle pour rappeler à tous de faire leur part afin que les élèves soient en sécurité.

Pour de plus amples renseignements sur la campagne promotionnelle ou pour accéder aux vidéos que vous pouvez visionner avec votre enfant, visitez le site web [M'as-tu vu?](#).

Semaine de prévention du suicide 31 janvier au 6 février

Le suicide est une mort évitable qu'il est possible de prévenir. Nous sommes tous touchés par cette problématique qui, chaque année, affecte de trop nombreuses familles, des milieux de travail et des communautés. Au Québec seulement, on compte trois suicides par jour. On estime qu'un suicide plonge dans le deuil une vingtaine de personnes. Cela en fait un problème important de santé publique et il est nécessaire d'intensifier les efforts de prévention à cet effet.

Le thème de la 31^e édition de la Semaine de prévention du suicide est « Parler du suicide sauve des vies ».

Les objectifs de la campagne de cette année sont les suivants :

- ★ Sensibiliser et mobiliser le public et les décideurs.
- ★ Normaliser la demande d'aide, en particulier chez les hommes.
- ★ Encourager les gens de parler du suicide ouvertement et en toute sécurité.
- ★ Promouvoir les ressources disponibles.

Pour en savoir plus et pour accéder aux ressources disponibles, vous pouvez vous rendre sur le site web [Semaine de prévention du suicide](#).

ou Site Web québécois de prévention du suicide

ou suicide.ca

Journées de la persévérance scolaire 15 au 19 février

Depuis 16 ans, les Journées de la persévérance scolaire (JPS) mobilisent les Québécois autour de la réussite éducative des jeunes. Célébré chaque année au cours de la troisième semaine de février, cet événement québécois vise à nous rappeler que nous avons tous un rôle à jouer afin d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études.

Cette année, les Journées de la persévérance scolaire en Estrie seront célébrées du 15 au 19 février. Tous les intervenants sont invités à participer et à prendre un moment pour encourager, applaudir, soutenir et se mobiliser autour de la persévérance scolaire.

Pour en savoir plus sur les Journées de la persévérance scolaire en Estrie, veuillez visiter le [site web](#). Vous trouverez des activités telles que des ateliers et des séminaires, et des suggestions sur la façon dont vous pouvez être un + dans la vie d'un élève et de les encourager à rester à l'école!

Mise à jour COVID-19

La Direction de la Santé Publique (DSPu) a partagé avec nous des directives révisées sur ce qu'il faut faire si votre enfant présente des symptômes.

Consultez les feuillets ci-dessous. Vous pouvez également y accéder en consultant le site de la CSET sur la [page d'information COVID](#).

Quoi faire si mon enfant âgé de 6 mois à 5 ans a des symptômes? ([Télécharger le PDF](#))

Quoi faire si mon enfant âgé de 6 à 17 ans a des symptômes? ([Télécharger le PDF](#))

COVID-19 QUOI FAIRE SI MON ENFANT ÂGÉ DE 6 MOIS À 5 ANS A DES SYMPTÔMES?

MON ENFANT A UN OU PLUSIEURS DES SYMPTÔMES SUIVANTS :

- Fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$
- Toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer
- Écoulement ou congestion nasale ou mal de gorge ET fièvre $\geq 38,1^{\circ}\text{C}$
- Maux de ventre, vomissements ou diarrhée ET fièvre $\geq 38,1^{\circ}\text{C}$

Pendant ce temps, mes autres enfants, s'ils n'ont pas de symptômes, peuvent aller à l'école ou à la garderie.

Si les symptômes débutent à la maison → mon enfant reste à la maison et j'avise l'école ou la garderie.

Si les symptômes débutent à l'école ou à la garderie → Le milieu communique avec moi afin que j'aille chercher mon enfant pour un retour à la maison immédiat.

APRÈS 24 HEURES À LA MAISON :

SI MON ENFANT N'A PLUS DE SYMPTÔMES → Il peut retourner à l'école ou à la garderie.

SI MON ENFANT A ENCORE AU MOINS UN SYMPTÔME → Je remplis l'**outil d'évaluation en ligne** en cliquant ici et je suis les consignes données ou j'appelle le 1 877 644-4545.

JE REFUSE LE DÉPISTAGE? Si on me dit que mon enfant doit être dépisté pour la COVID-19, mais que **je ne veux pas le faire tester**, je dois le garder en isolement à la maison pour une période minimale de 10 jours depuis le début de ses symptômes **ET jusqu'à leur disparition**. Pendant ce temps, mes autres enfants, s'ils n'ont pas de symptômes, peuvent aller à l'école ou à la garderie.

À la suite de la réception d'un **résultat négatif**, d'une **diminution des symptômes** et si mon enfant présente un **bon état général**, **il peut fréquenter l'école ou la garderie**.

*Sauf s'il est en isolement parce qu'il a été en contact avec une personne positive à la COVID-19.

Lors du retour à l'école ou à la garderie, on pourrait me demander de remplir un **formulaire d'engagement** pour confirmer que mon enfant peut revenir.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre de données de l'Estrie
Québec

18 janvier 2021

COVID-19 QUOI FAIRE SI MON ENFANT ÂGÉ DE 6 À 17 ANS A DES SYMPTÔMES?

MON ENFANT A UN DES SYMPTÔME(S) SUIVANTS :

- Fièvre $\geq 38,1^{\circ}\text{C}$
- Perte d'odorat soudaine
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement ou difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Écoulement ou congestion nasale

OU AU MOINS DEUX DES SYMPTÔMES SUIVANTS :

- Mal de tête
- Fatigue intense
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Perte d'appétit importante
- Nausées et vomissements
- Maux de ventre
- Diarrhée

Pendant ce temps, mes autres enfants, s'ils n'ont pas de symptômes, peuvent aller à l'école ou à la garderie.

Si les symptômes débutent à la maison → mon enfant reste à la maison et j'avise l'école.

Si les symptômes débutent à l'école → l'école communique avec moi afin que j'aille chercher mon enfant pour un retour à la maison immédiat.

Je remplis l'**outil d'évaluation en ligne** en cliquant ici et je suis les consignes données ou j'appelle le 1 877 644-4545.

À la suite de la réception d'un **résultat négatif**, d'une **diminution des symptômes** et si mon enfant présente un **bon état général**, **il peut fréquenter l'école**.

*Sauf s'il est en isolement parce qu'il a été en contact avec une personne positive à la COVID-19.

JE REFUSE LE DÉPISTAGE? Si on me dit que mon enfant doit être dépisté pour la COVID-19, mais que **je ne veux pas le faire tester**, je dois le garder en isolement à la maison pour une période minimale de 10 jours depuis le début de ses symptômes **ET jusqu'à leur disparition**. Pendant ce temps, mes autres enfants, s'ils n'ont pas de symptômes, peuvent aller à l'école ou à la garderie.

Lors du retour à l'école, on pourrait me demander de remplir un **formulaire d'engagement** pour confirmer que mon enfant peut revenir.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre de données de l'Estrie
Québec

18 janvier 2021

Programme de tutorat et d'accompagnement et de soutien en santé mentale

Le 27 janvier dernier, le ministre de l'Éducation, M. Roberge a annoncé que des mesures et des fonds additionnels étaient maintenant disponibles pour un soutien pédagogique supplémentaire aux élèves ainsi que pour un service d'accompagnement et de soutien en santé mentale.

L'une de ces mesures est l'ajout de tuteurs pour les élèves qui doivent rattraper un retard afin de réussir leur année scolaire. Ce programme de tutorat sera offert en complémentarité au soutien déjà en place. Au cours des prochains jours, la CSET en collaboration, avec les directions d'écoles et le personnel scolaire, examinera les meilleures façons de mettre en œuvre cette nouvelle stratégie de soutien au profit des élèves ayant les plus grands besoins.

Les parents et les élèves sont également invités et encouragés à utiliser les services de [Alloprof](#) et de [LEARN](#) qui offrent aussi un soutien en ligne et du tutorat aux élèves.

